



L'Ombrie & Urbino, joyaux du Moyen Âge et de la Renaissance



La Libre Escapade, du 12 au 19 mai 2025



Située en plein cœur de l'Italie, l'Ombrie est bien davantage qu'une autre Toscane. Pérouse, sa capitale, est un bijou médiéval qui a conservé un riche passé étrusque et romain. Ce parcours inédit vous fera découvrir les chefs d'œuvre de la région : les fresques du Pérugin dans le magnifique Collège du Change de Pérouse, le célèbre Duomo d'Orvieto, les belles madones de Filippo Lippi sur les voûtes de la cathédrale de Spolète et l'émouvant cycle de fresques peint par Giotto qui illustre la vie de Saint-François d'Assise dans la basilique San Francesco. Une incursion dans les Marches permet de visiter Urbino et son château ducal, une cité idéale de la Renaissance commanditée par le mécène Federico da Montefeltro. L'Ombrie ce sont aussi de superbes paysages composés de collines vallonnées, d'étendues lacustres tel le lac Trasimène, le quatrième plus grand lac d'Italie, et de jeunes montagnes verdoyantes au flanc desquels s'adossent des villages fortifiés depuis l'antiquité, des oliveraies et des vignobles. Un art de vivre que vous goûterez pleinement lors d'un séjour dans un ancien monastère près de Gubbio.

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec la compagnie régulière Brussels Airlines.
- L'hébergement en hôtel 4* idéalement situé dans le centre de Pérouse.
- Deux nuits dans un ancien monastère du XVIIe s. converti en hôtel 4* avec spa et jardin.
- La visite complète d'Assise et de sa Basilique Saint-François classée au patrimoine mondial de l'Unesco.
- Le palais ducal Renaissance d'Urbino, patrimoine de l'Unesco.
- Les chefs d'œuvre des grands maîtres de la Renaissance : Le Pérugin, Raphaël, Filippo Lippi, Signorelli, Benozzo Gozzoli et Beato Angelico.
- Gubbio et Montefalco, deux magnifiques cités médiévales.
- Une dégustation de produits locaux.
- Le circuit en demi-pension avec un forfait boissons inclus.
- Une guide culturelle francophone pendant tout le séjour.
- Des écouteurs individuels pour le confort des visites.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.

Prix avantageux (- 175 €) jusqu'au 30 novembre 2024

PROGRAMME :

BRUXELLES → FLORENCE – LAC TRASIMENE – PEROUSE

LUNDI 12 MAI

Départ matinal de Bruxelles par un vol direct vers Florence avec la compagnie Brussels airlines.

Arrivée en milieu de matinée à l'aéroport de Florence. Accueil par votre guide local francophone.
Route en car vers le **Lac Trasimène** (135 km).

D'un bleu d'encre tranchant sur le vert des collines ombriennes, le lac Trasimène étend ses eaux jusqu'en Toscane. En toile de fond, de superbes paysages bucoliques avec oliveraies, vignes, bois de chênes et champs de tournesols entourant des bourgs médiévaux dominés par des châteaux ou forteresses. Théâtre d'une cuisante défaite des Romains face aux troupes d'Hannibal en 217 av. J.- C., il est l'un des joyaux de l'Ombrie.



Déjeuner libre à **Passignano sul Trasimeno**.

L'après-midi visite à pied de Passignano et de Castel Rigone.

Passignano sul Trasimeno, construit sur un promontoire rocheux au bord du lac, est un petit bourg d'origine étrusque. Promenade à pied pour découvrir les remparts médiévaux et les ruelles pittoresques.

A 10 km de Passignano, **Castel Rigone** commande un magnifique panorama sur le lac. Visite de l'église Madonna dei Miracoli, un des exemples les plus significatifs de la Renaissance en Ombrie. Elle fut construite par la ville de Pérouse en remerciement à la Vierge pour sa protection contre la peste entre 1463 et 1475.

Ensuite, route vers Pérouse (30 km) et installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à **l'hôtel Sangallo Palace 4***.



Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée sera consacrée à la découverte à pied de la ville de **Pérouse**, depuis l'hôtel situé au pied de la Rocca Paolina jusqu'à la **Piazza IV Novembre** et sa fameuse Fontaine Majeure.

Sur une colline dominant la vallée du Tibre, Pérouse a su préserver à merveille le charme d'une ville médiévale et Renaissance en dépit de son passé tumultueux : rues médiévales escarpées, fontaines gothiques, remparts, aqueducs, palais... Ses églises et bâtiments ont conservé la plupart de leurs œuvres d'origine et ses musées mettent en valeur un riche patrimoine. Les épaisses murailles témoignant de la puissance étrusque furent restaurées au XVI^e s. par Antonio da Sangallo à la demande du pape Paul III Farnèse.



Sur le chemin, le **corso Vannucci** déploie la majestueuse façade gothique du **Palazzo dei Priori**, ancien siège de la magistrature locale dont le portail est orné de reliefs représentant les Vices et les Vertus. Le palais héberge la **Galleria Nazionale dell'Umbria** et l'ancien **Collège du Change**.

Ce vaste **musée** occupant deux étages du palais des Prieurs fait la part belle aux écoles toscane et ombrienne dont les chefs d'œuvre de **Piero della Francesca, Fra Angelico et Le Pérugin**.

Accolé au Palais des Prieurs, le **Nobile Collegio del Cambio**, ancien siège de la guilde des changeurs, fut décoré de remarquables fresques réalisées de 1496 à 1500 par **Le Pérugin** et son jeune élève Raphaël. Les thèmes profanes et religieux s'y mêlent admirablement : Apollon sur son char est entouré de planètes et côtoie Dieu le Père bénissant les prophètes et les quatre sybilles représentant les Vertus.

Déjeuner libre.

L'après-midi, continuation des visites de la ville.

On admire le **Duomo** dédié à Saint-Laurent, devant lequel prêcha Saint-Bernard de Sienne et la magnifique **Fontana Maggiore**, chef-d'œuvre hydraulique du XIII^e s. dont les vasques sont ornées de reliefs et sculptures réalisées d'après le projet de Nicola et Giovanni Pisano en 1278.

Visite de la **chapelle San Severo**.

Cet oratoire renferme un vrai trésor, une des premières fresques de **Raphaël** figurant la Sainte-Trinité (1507). Le Pérugin compléta le travail en 1521 par l'ajout de six figures de saints, après la mort de son illustre élève.



Retour à l'hôtel.

Dîner inclus dans un restaurant de Pérouse.

Nuit à l'hôtel Sangallo.

PEROUSE – ASSISE – SPELLO – PEROUSE

MERCREDI 14 MAI

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en autocar pour Assise (30 km).



Majestueusement installée sur la pente du Mont Subasio et entourée de remparts, **Assise** est la capitale spirituelle de l'Ombrie. **Classée au Patrimoine de l'Unesco**, c'est la ville natale de Saint-François d'Assise et de Sainte-Claire. Ces deux grandes figures du monachisme du début du XIII^e s. ont fait l'objet d'une grande dévotion dès leur mort. Les meilleurs artistes de Rome, de Sienne et de Florence s'y réunirent pour ériger et décorer la Basilique Saint-François, donnant un nouvel élan à l'art italien qui s'affranchit dès lors de l'hiératisme byzantin.

Visite de la **Basilique Saint-François**.



Joyau de la ville, la basilique, imposante et austère, fût consacrée en 1253 et superpose deux énormes édifices reposant sur d'immenses arcades. La basilique inférieure, plus ancienne, est décorée de fresques de Cimabue, Pietro Lorenzetti et Simone Martini. Sa crypte abrite le tombeau monumental de Saint-François.

Sur les murs de la basilique supérieure se déploie un cycle de 28 fresques d'un réalisme inédit représentant la vie de Saint-François, peintes par Giotto et ses élèves.

Nous gagnerons en mini bus, le couvent franciscain « **Eremo delle Carceri** » situé sur les hauteurs de Monte Subasio.

C'est dans cet ermitage fondé au XV^e s. par Saint-Bernardin de Sienne au cœur d'un bois de chênes, que Saint-François et ses disciples aimaient se retirer. Un dédale d'escaliers et de grottes mène à la chapelle de l'**église Santa Maria delle Carceri**, ornée d'une fresque de *la Vierge à l'Enfant avec Saint-François*. Du sommet se déploie un spectaculaire panorama sur les pentes du Mont Subasio.

Déjeuner libre à Assise.

L'après- midi, départ en car pour **Spello** (13 km), un joli bourg qui a conservé deux portes romaines et de belles demeures médiévales. Visite de l'église de **Santa Maria Maggiore**.

Impressionnante, l'église Sainte-Marie édifiée aux XI^e-XII^e s., abrite le véritable trésor de la ville : la **Cappella Baglioni** ornée de superbes fresques du Pinturicchio peintes vers 1500. On remarquera aussi le pavement en majolique de Deruta de 1566.



En fin d'après-midi, retour à Pérouse.

Dîner et nuitée à l'hôtel Sangallo.

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour Montefalco (55 km).

Visite de **Montefalco**, charmante cité médiévale juchée sur les hauteurs. Connue comme étant le 'balcon de l'Ombrie', elle fut nommée « Mont faucon », en l'honneur de la visite de l'empereur Frederic II de Hohenstaufen en 1249. *Montefalco Sagrantino* est également le nom d'un célèbre vin rouge d'Ombrie liée à un cépage introduit par les Franciscains, produit uniquement dans cette zone.

Promenade dans la petite ville en passant par la **piazza del Comune** et visite du **couvent San Francesco**.

L'église et le couvent franciscain San Francesco du XIV^e s. forment désormais un complexe muséal où l'on verra l'un des chefs d'œuvre de Benozzo Gozzoli, élève de Beato Angelico, qui y a réalisé un cycle de fresques consacré aux épisodes de la vie de Saint-François d'Assise et de Saint-Jérôme.

Déjeuner inclus dans un domaine agricole des environs avec dégustation de produits locaux, notamment l'huile d'olive produite sur place.

L'après-midi, nous nous rendrons à **Bevagna**, l'antique Mevania romaine situé sur la via Flaminia, qui a conservé son caractère médiéval du XII^e s. avec ses remparts et la superbe piazza Silvestri, une des plus belles places d'Ombrie, encadrée par le palais des Consuls, l'église romane San Silvestro et la collégiale San Michele Archangelo avec son campanile gothique. Visite de la ville et de la Collégiale et temps libre.

De l'époque médiévale, durant laquelle Bevagna était un important centre d'échanges, est née la tradition de métiers d'art qui ont perduré jusqu'à nos jours dans les nombreux ateliers.



Retour à Pérouse.

Dîner dans un restaurant de Pérouse.

Nuit à l'hôtel Sangallo.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en autocar pour **Orvieto** (77 km).

A mi-chemin entre Rome et Florence, *Urbs Vetus*, l'actuelle Orvieto, semble irréelle, érigée sur sa falaise de tuf et de basalte et creusée à même la roche. Habitée depuis la Préhistoire, elle fut une cité florissante sous les Etrusques et les Romains. Située à la frontière entre la Toscane et le Latium, cette commune libre passe sous la protection du pape Nicolas V en 1450, ce qui la préserve ainsi des attaques de Sienne, Viterbe, Pérouse et Todi, ses ennemies naturelles pendant tout le Moyen Âge.

Montée en funiculaire dans la vieille ville d'Orvieto.

Promenade à pied dans les ruelles et visite du **Duomo**.

Fondée en 1290 pour abriter la relique d'une hostie miraculeuse de Bolsena, la cathédrale doit sa somptueuse façade gothique à l'architecte toscan Lorenzo Maitani. La simplicité de l'intérieur, de plan basilical à trois nefs, contraste avec l'abondance de sa décoration sur la façade comme à l'intérieur. C'est dans la **chapelle San Brizio** que se trouve le sublime cycle de fresques Renaissance illustrant les épisodes de l'Apocalypse. Commencées en 1447 par Fra Angelico en collaboration avec son élève Benozzo Gozzoli, elles furent complétées en 1500 par Luca Signorelli qui signe ici son chef d'œuvre : « la Fin du monde ».



Visite de l'étonnant **puits Saint-Patrice** profond de 62 m. Creusé à la demande du pape Clément VII, il est accessible par un escalier à double révolution éclairé de 72 fenêtres.

Au pied de la ville, la **nécropole étrusque** compte une centaine de tombes creusées dans le tuf dès le VII^e s. av. J.-C. Certaines étaient ornées de fresques.

Déjeuner libre à Orvieto.

L'après-midi, route vers **Todi** (38 km). Visite de la vieille ville sous forme de promenade à pied.

Cette belle cité fortifiée implantée sur une colline connut son âge d'or au Moyen Âge grâce au commerce des épices. La **Piazza del Popolo**, bâtie sur l'ancien forum romain, réunit le Duomo et les palais qui abritaient les trois conseils qui gouvernaient la cité au XIII^e s. : le Palazzo del Popolo, le palazzo del Capitano et le Palazzo dei Priori. On prête à l'architecte Bramante, les plans de l'**église Santa Maria della Consolazione** qui dresse son immense coupole sur une terrasse hors des remparts.



Retour à Pérouse.

Dîner et nuit à l'hôtel Sangallo.

PEROUSE – GUBBIO

SAMEDI 17 MAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Temps libre pour une dernière promenade à Pérouse.

En fin de matinée ; départ en autocar pour **Gubbio** (55 km). Installation à l'hôtel.

Cette belle cité médiévale fortifiée, construite en terrasses sur les versants escarpés du Monte Ingino, a conservé de nombreux vestiges de son riche passé.

Administrée par les Romains, les Byzantins, puis les Lombards, la cité déclarée commune libre au XII^e s., connaît la prospérité sous le règne de l'évêque Ubaldo Baldassini. De 1384 à 1624, la ville passe sous la domination des ducs d'Urbino, d'abord les Montefeltro puis les Della Rovere avant d'être intégrée aux Etats pontificaux en 1624.

Déjeuner libre à Gubbio.

L'après-midi, promenade à travers les ruelles étroites en remontant jusqu'à la **Piazza Grande**, fantastique balcon suspendu au-dessus de la cité. Elle est dominée par l'impressionnant **Palazzo dei Consoli** du XIV^e s. identifiable par une façade gothique et une haute tour crénelée.

Surplombant la cité, le **Palazzo Ducale**, érigé au XV^e s. sous le duc Federico da Montefeltro, est une version plus modeste de son célèbre palais Renaissance d'Urbino.



Dîner et nuit au **Park Hotel dei Cappuccini 4*** (ou similaire).

Après le petit déjeuner, départ vers **Urbino** dans les Marches (55 km), classée **patrimoine mondial par l'Unesco**.

Construite sur deux collines, l'ancienne cité romaine connut une prospérité sans précédent sous le règne du duc Federico da Montefeltro au XV^e s. Ce prince de la Renaissance attira à sa cour les peintres, poètes, architectes et humanistes les plus célèbres d'Italie et d'Europe. Visite du **palais ducal** construit par Laurana à partir de 1444, qui abrite aujourd'hui la **Galerie nationale des Marches**.

Dans ce vaste palais qui a conservé intact les décors, les fresques et les marqueteries d'origine, on verra en particulier la cour d'honneur, le studiolo marqueté en trompe l'œil d'après des dessins de Botticelli, les appartements du duc et de la duchesse, la loggia, et les collections du duc parmi lesquelles des œuvres de Titien, Uccello, Berruguete, Raphaël et la fameuse '*Flagellation du Christ*' de Piero Della Francesca.



Déjeuner libre à Urbino.

L'après-midi, nous rendrons hommage à **Raphaël** en passant devant sa maison natale. Puis, nous visiterons l'**oratoire de saint Jean-Baptiste**, couvert de fresques du XV^e s.



Retour à Gubbio.

Temps libre.

Dîner et nuit au Park Hotel ai Cappuccini 4*.

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Départ vers Spolète (65 km).

Sur les pentes de la chaîne des Apennins, se dresse **Spolète**, sur laquelle veille la « Rocca », une imposante forteresse médiévale. La ville fut fortement marquée par la présence des Romains et des Lombards qui en firent la riche et puissante capitale d'un de leurs duchés comme en témoignent des nombreux édifices telle la cathédrale romane du XIII^e s.

Promenade à pied dans le centre historique afin de découvrir l'arc de Drusus érigé en 23 pour commémorer sa victoire sur les Germains, le théâtre romain (ext.) et le magnifique **Duomo**.



Erigée à l'emplacement d'une cathédrale primitive détruite en 1155, le Duomo se dévoile après une volée de marches menant vers sa superbe façade romane. Précédée d'un portique Renaissance à cinq arches, elle est ornée d'une rosace et d'une mosaïque du XIII^e s. représentant la Vierge et Saint-Jean. L'abside est couverte de fresques illustrant le *Couronnement de la Vierge*, l'*Annonciation*, l'*Adoration* et la *Dormition*, ultime chef-d'œuvre de Fra Filippo Lippi (1466-1469). A voir aussi, les fresques du Pinturicchio sur les murs de la chapelle Eroli.

Déjeuner libre à Spoleto.



En début d'après-midi, transfert vers l'aéroport de Rome-Fiumicino (160 km, env. 2h).

Formalités d'enregistrement puis envol vers Bruxelles avec la compagnie Brussels Airlines. Arrivée en début de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOS HOTELS

SANGALLO PALACE 4*

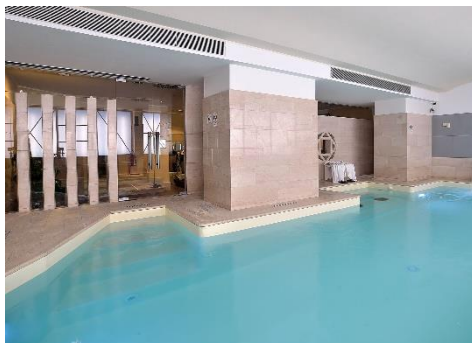
Le Sangallo Palace Hôtel se dresse au cœur du vieux Pérouse, au pied de la Rocca Paolina, forteresse du XVI^e s. conçue par l'architecte Antonio Da Sangallo duquel l'établissement tire son nom.

L'hôtel dispose de 100 chambres qui évoquent l'architecture Renaissance de la ville dans une version simplifiée et élégante.

Un espace *Bien-être* équipé d'une piscine chauffée et d'une salle de sport, un bar, ainsi qu'une terrasse offrant une vue panoramique sont mis à disposition pour vous détendre.

La table du restaurant propose des mets régionaux et nationaux.

Une adresse de charme en plein centre de Pérouse ...



PARK HOTEL AI CAPPUCCINI 4*

Situé dans la campagne proche de la ville médiévale de Gubbio, cet hôtel occupe les bâtiments d'un ancien monastère construit au XVII^e s. pour les des pères Capucins. Magnifiquement restauré pour être converti en hôtel de luxe, il allie le charme des vieilles pierres et la modernité. Dans ce cadre historique, vous serez séduits par le raffinement de la décoration alliant tableaux anciens et œuvres d'art contemporain, les espaces de détente et la cuisine gastronomique axée sur les produits de saison et les spécialités ombriennes, servie au restaurant Nicolao ou sur la terrasse, selon la météo.

L'hôtel dispose de 92 chambres spacieuses aménagées au-dessus du cloître et dans l'annexe contemporaine, offrant un tout grand confort.

L'ancienne citerne des capucins abrite l'œnothèque et une sélection des meilleurs produits du terroir.

La salle de fitness et le spa vous attendent après les visites. L'espace « Bien-être » situé dans le parc Cappuccini propose une piscine intérieure/extérieure chauffée située en position panoramique. Le parc aquatique se compose d'une très grande piscine et jacuzzi en libre accès et d'une salle hydromassages pour les soins de thalassothérapie (payants).



LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

□ PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 NOVEMBRE : 2.975 €

□ LE PRIX PAR PERSONNE APRES LE 30/11 EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.150 €**

□ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **490 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec Brussels Airlines.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 70 euros).
- ✍ Les services d'un guide local francophone.
- ✍ Les transferts et les transports en autocar.
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaires).
- ✍ Le forfait boissons (eau-vin) inclus lors des repas du soir.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ Un déjeuner avec dégustation de produits locaux.
- ✍ Les entrées aux sites et musées.
- ✍ Le système audio avec écouteurs.
- ✍ La taxe de séjour.
- ✍ L'accompagnement de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ La TVA d'application.
- ✍ La prime du Fonds de Garantie.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners et les boissons hors forfait.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès d'« Assurinco ».
- ✍ Les frais des éventuels tests PCR, antigéniques exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 29/08/2024

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITÉ.
POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, TOUTES LES VISITES DES VILLES SE FONT A PIED ET REQUIERENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITÉ.

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79/4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS EPIDEMIE) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES* (ASSISTANCE + BAGAGES + EPIDEMIES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture EPIDEMIES.*

PRIX :

☐ **PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 NOVEMBRE : 2.975 €**☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.150 €**☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **490 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 12 AVRIL 2025.

PAIEMENTS :

IBAN : BE92 7440 6349 9223**SWIFT/BIC :** KREDBEBB**REFERENCE :** OMBRIE D.3852*SI PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULS MASTERCARD OU VISA SONT AUTORISÉS.*

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconforts rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00
www.gfg.be - mail@gfg.be